

Trame de CCTP second œuvre

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Prescriptions communes

Objet, corps d'état concernés, documents de référence par chapitre. Tolérances des supports, protection des ouvrages, nettoyage, coordination entre corps d'état.

2 Plâtrerie

Cloisons, doublages, contre-cloisons et gaines selon le NF DTU 25.41 : types de plaques, ossatures, isolants, performances acoustiques et de tenue au feu par local.

3 Faux plafonds

Plafonds en plaques ou en dalles sur ossature selon le NF DTU 58.1, trappes de visite, intégration des luminaires et bouches. Comptage au m² par type.

4 Menuiseries intérieures

Blocs-portes par type (largeur, âme, quincaillerie, exigences), placards, plinthes. Comptage à l'unité ou au ml.

5 Revêtements de sols durs

Carrelage collé selon le NF DTU 52.2 : format, classement d'usage, plinthes, seuils, joints de fractionnement. Préparation des supports à préciser.

6 Revêtements de sols souples

Sols PVC collés selon le NF DTU 53.2, ragréage, remontées en plinthe, barres de seuil. Comptage au m² et au ml.

7 Revêtements muraux

Faïence dans les pièces humides, toiles ou revêtements décoratifs. Hauteurs de pose et finitions des angles à préciser.

8 Peinture

Systèmes de peinture par support selon le NF DTU 59.1, niveau de finition attendu, teintes. Comptage au m² pour murs et plafonds, au ml pour les boiseries.

9 Réception

Contrôles par corps d'état, levée des réserves, nettoyage de fin de chantier, fiches produits remises au dossier des ouvrages exécutés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.